

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 6

Rubrik: news.admin.ch

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cyberadministration: pour un contact aisé avec les autorités

Grâce à la cyberadministration, les particuliers et les entreprises peuvent aisément entrer en contact avec l'État par le biais d'Internet. La Confédération, les cantons et les communes collaborent depuis 2008 pour étendre leur offre en ligne. Depuis 2020, ils poursuivent une nouvelle stratégie, avec des objectifs et des projets communs. Le but est que le canal électronique devienne le premier choix pour entrer en contact avec l'administration publique.

La nouvelle organisation commune, «Administration numérique suisse», est en phase d'élaboration. Kurt Nuspliger, responsable du projet, nous donne des informations à ce sujet.

Que pensez-vous du fédéralisme suisse?

La Suisse multilingue ne se conçoit que comme une collectivité structurée de manière fédéraliste. Le fédéralisme est également synonyme de concurrence et il permet aux cantons de développer des solutions innovantes dans leur domaine. Annoncer un déménagement par voie électronique en est un exemple: bon nombre de cantons offrent désormais la possibilité d'annoncer une arrivée ou un départ en ligne, mais pas tous. C'est aussi une conséquence du système fédéraliste.

En ce qui concerne la numérisation de l'administration: quelles possibilités et quelles limites ont découlé, à votre avis, du modèle actuel de collaboration des autorités?

Les autorités, les cercles économiques, scientifiques et politiques et la société civile doivent collaborer pour mener à bien cette numérisation. La Confédération ne peut pas atteindre seule le degré d'efficacité nécessaire dans le



Kurt Nuspliger est docteur en droit constitutionnel et professeur honoraire à l'université de Berne. Il a été chancelier du canton de Berne de 1985 à 2013 et conseille, depuis juin 2013, des institutions publiques en matière de droit et d'organisation.

Photo MAD

domaine de la transformation numérique et de la cyberadministration. Cantons et communes doivent être impliqués dans le processus sur un pied d'égalité. Le modèle de coopération actuel peut être amélioré.

Le projet «Administration numérique suisse» a été lancé pour renforcer la coopération entre la Confédération, les cantons et les communes. Quels buts poursuit-il?

La Confédération, les cantons et les communes s'engagent aujourd'hui à coopérer dans le domaine de la cyberadministration en Suisse en vertu d'une convention-cadre de droit public. La Conférence suisse sur l'informatique joue aussi un rôle: elle favorise la coopération entre les collectivités impliquées dans la numérisation de l'administration. De plus, l'association eCH élabore et développe des normes pour la cyberadministration en Suisse. Le projet «Administration numérique suisse» vise à rendre la coopération entre les secteurs évoqués plus contraignante, pour plus d'efficacité. Il faut unir les forces en présence.

Quel peut être l'impact de la nouvelle organisation?

Elle se concentre sur des tâches communes: développer une stratégie pour la transformation numérique et la mettre en œuvre, définir des normes pour la gestion des données et l'échange de données entre autorités, mettre sur pied des services de base

HELPLINE DFAE

© en Suisse +41 800 24 7 365
© à l'étranger +41 58 465 33 33
E-Mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs

www.eda.admin.ch/voyages
© en Suisse +41 800 24 7 365
© à l'étranger +41 58 465 33 33
www.twitter.com/travel_edadfae

Travel Admin

Online-Registrierung von Auslandsreisen
Enregistrement en ligne de voyages à l'étranger
Registrazione quando si viaggia all'estero
Online Registration when travelling abroad

nationaux comme l'identité électronique et encourager l'innovation. Il s'agit aussi de relier les différents acteurs et d'échanger des connaissances. C'est bien connu: la connaissance est la seule ressource qui s'accroît quand on la partage.

Quels progrès doit-on viser en Suisse ces prochaines années dans le domaine des services administratifs numériques?

La transformation numérique touche tous les aspects de la vie quotidienne: communications, achats, contacts avec les autorités. La pandémie de coronavirus a accéléré encore cette transformation. Les services administratifs peuvent être améliorés à différents égards: citons par exemple, l'identification électronique, importante pour le futur développement des opérations en ligne et des applications cyberadministratives.

Quelle utilité la nouvelle organisation aura-t-elle pour les Suisses de l'étranger?

De nombreux Suisses de l'étranger vivent loin de la Suisse et ne peuvent pas se rendre personnellement auprès des instances officielles. Le courrier postal ne fonctionne pas bien partout. Dans cette situation, il est important que les personnes concernées puissent communiquer et effectuer des transactions avec l'administration suisse. Des portails électroniques sont nécessaires pour guider les utilisateurs de manière claire, en plusieurs langues et sans obstacles vers les services des autorités (guichets en ligne). Du point de vue des

Simone Flubacher, déléguée aux relations avec les Suisses de l'étranger, annonce son départ

Les échanges avec vous, chères lectrices et chers lecteurs, ont été infiniment enrichissants pour moi!

Pendant ces trois dernières années, le fait d'avoir pu servir de lien entre vous et la Confédération, que ce soit à l'occasion de l'une des nombreuses manifestations pour les Suisses de l'étranger ou par le biais de la «Revue Suisse», a été un honneur et une joie pour moi. J'ai toujours pris vos besoins à cœur.

Après avoir été près de 30 ans au service des Suisses de l'étranger dans des représentations suisses hors de nos frontières et à Berne, je vais me consacrer à de nouveaux défis professionnels à partir de novembre. Par conséquent, je prends congé de vous et vous souhaite une bonne continuation, où que vous vous trouviez sur la planète.



Bien cordialement,
Simone Flubacher

usagers, il est important que la Confédération, les cantons et les communes agissent de façon coordonnée et optimisent leurs services numériques.

CYBERADMINISTRATION SCHWEIZ-SUISSE-SVIZZERA
WWW.EGOVERNMENT.SWISS

Élections et votations

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance.

Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'application «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.

■ Les objets de la votation du 7 mars 2021 ne sont pas encore connus.

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes ont été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

■ Aucune nouvelle initiative populaire n'a été lancée.

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur:

www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens

Information

Annoncez votre/vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone portable et/ou leur changement à votre représentation suisse, et inscrivez-vous via le guichet en ligne (sur le site internet du DFAE www.eda.admin.ch ou via www.swissabroad.ch) afin de choisir le mode de livraison pour la «Revue Suisse» ou d'autres publications. En cas de problème lors de l'inscription, contactez votre représentation.

L'édition actuelle de la «Revue Suisse» et les numéros précédents sont consultables sur www.revue.ch/fr, où ils peuvent être imprimés. La «Revue Suisse» (ou «Gazzetta Svizzera» en italien) est distribuée gratuitement à tous les foyers de Suisses de l'étranger sous forme électronique (par e-mail) ou imprimée. L'application «Swiss Review» est également disponible pour iOS/Android.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
Direction Consulaire
Innovation et Partenariats
Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse
www.dfae.admin.ch, mail: kdip@eda.admin.ch

